

21.11.2008 - 09:00 Uhr

Interpharma: Les coûts du système de santé augmentent moins que par le passé

Bâle (ots) -

Les coûts de la santé ont augmenté en 2006 de 1.4%, soit moins que dans les années précédentes. Avec 45.6%, les traitements hospitaliers représentent la part la plus importante, tandis qu'avec 10.4% des coûts de santé, la part des médicaments s'est stabilisée à un faible niveau. Ces informations et bien d'autres sont contenues dans la 28^e édition de l'ouvrage statistique de référence "Santé publique en Suisse 2008".

Par rapport à 2005, les coûts du système de santé ont progressé de 1.4%, représentant au total 52.8 milliards de francs en 2006. Cette augmentation est inférieure à l'augmentation annuelle moyenne des coûts de 3% entre 2001 et 2006. Les traitements hospitaliers représentent 45.6%, soit la plus grande part des coûts de santé. Avec 10.4% des coûts de santé, la part des médicaments s'est stabilisée à un faible niveau. Les raisons du fléchissement de l'indice des prix des médicaments sont en particulier la multiplication des contrôles du prix des médicaments figurant déjà sur la liste des spécialités (LS) et la modification des critères d'admission des génériques dans la LS. Avec 83.5 points, il est même descendu en 2007 en dessous du niveau de 1995, l'année de référence.

Aujourd'hui en Suisse, les hommes et les femmes vivent non seulement plus longtemps, mais restent aussi plus longtemps épargnés par la maladie et le handicap que les générations précédentes. L'espérance de vie en bonne santé est d'environ 73 ans à la naissance. Il n'y a qu'au Japon et en Suède que la valeur escomptée est supérieure. La qualité de vie de nombreuses personnes âgées s'est améliorée grâce au progrès médical et à un mode de vie plus sain.

L'année passée, les Suissesses et les Suisses ont consulté en moyenne sept fois un médecin et 77 millions de diagnostics ont été posés. Les maladies cardio-vasculaires ont été le plus fréquemment diagnostiquées, suivies des maladies psychiques. Dans 51% des cas, le traitement comportait des médicaments, les médicaments le plus souvent prescrits étant ceux destinés à traiter les maladies du système nerveux central.

L'accès aux nouveaux médicaments doit être assuré Les Suissesses et les Suisses accordent une grande importance à un accès sans restriction aux nouveaux médicaments et formes de traitement, 60% des citoyen(ne)s déclarant ne vouloir en aucun cas y renoncer. C'est ce que montrent les extraits du "Moniteur de la santé 2008" résumés dans le chapitre "Attitude de la population". 94% trouvent que tous les habitants de la Suisse doivent pouvoir bénéficier des progrès de la médecine. Des limitations au traitement du cancer sont par exemple toujours catégoriquement rejetées.

Vous trouverez plus d'informations ainsi que les graphiques de la publication "Santé publique en Suisse 2008" sous www.interpharma.ch, Info-Center/Faits et statistiques, au format PDF ou PNG. La brochure est en outre disponible gratuitement sur papier ou sur CD-ROM.

Contact:

Thomas B. Cueni, secrétaire général d'Interpharma
Tél.: +41/61/264'34'00
Mobile: +41/79/322'58'17
E-Mail: info@interpharma.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002276/100573939> abgerufen werden.